

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : BUDGET COMMUNAL M14 (M57) (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21871180200015

POSTE COMPTABLE : SGC Limoges et amendes

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune de PEYRILHAC (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	51
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	52
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	57
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	60
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	61
--------------------------	----

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES

	I	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1351

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	718,41

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	1406
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I	B
----------	----------

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

C1**I**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	1 322 781,40	1 424 834,99	82 141,95 A1
Investissement	262 435,33	190 611,34 (3)	9 221,53 A2
Fonctionnement	1 060 346,07	1 234 223,65 (4)	72 920,42 A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	96 130,00 III + IV	0,00 B1	-96 130,00
Investissement	96 130,00 III	0,00 B2	-96 130,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	88 065,54
Investissement	A2 + B2	-158 732,46
Fonctionnement	A3 + B3	246 798,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 130,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	95 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	298 913,00	370 890,01
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	96 130,00	0,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	24 152,99
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	395 043,00	395 043,00
		=	=
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 155 209,99	1 080 389,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
		0,00	74 820,99
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 155 209,99	1 155 209,99
		=	=
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 550 252,99	1 550 252,99

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses fixées de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été renouvelées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

		II
		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
			0,00
	TOTAL		
« AE de dépenses imprévues » (2)			
		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	35 000,00	1 130,00	208 190,00	208 190,00	209 320,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	445 980,00	95 000,00	34 779,00	34 779,00	129 779,00
Total des dépenses d'équipement		480 980,00	96 130,00	242 969,00	242 969,00	339 099,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 020,53	0,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		49 960,53	0,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		530 940,53	96 130,00	292 169,00	292 169,00	388 299,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00

TOTAL	537 684,53	96 130,00	298 913,00	298 913,00	395 043,00
			+		
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
				=	
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	395 043,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	51 900,00	0,00	41 240,00	41 240,00	41 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	22 708,98	22 708,98	22 708,98
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		51 900,00	0,00	63 948,98	63 948,98	63 948,98
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	54 773,00	0,00	171 977,01	171 977,01	171 977,01
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		128 773,00	0,00	205 977,01	205 977,01	205 977,01
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		180 673,00	0,00	269 925,99	269 925,99	269 925,99

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	117 215,00		80 879,02	80 879,02	80 879,02
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 085,00		20 085,00	20 085,00	20 085,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		137 300,00		100 964,02	100 964,02	100 964,02

TOTAL	317 973,00	0,00	370 890,01	370 890,01	370 890,01
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					24 152,99
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					395 043,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	94 220,02
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	227 926,00	0,00	212 449,00	212 449,00	212 449,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	578 049,00	0,00	592 350,00	592 350,00	592 350,00
014	Atténuations de produits	40 791,00	0,00	40 615,00	40 615,00	40 615,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	191 300,00	0,00	199 561,00	199 561,00	199 561,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 038 066,00	0,00	1 044 975,00	1 044 975,00	1 044 975,00
66	Charges financières	8 200,00	0,00	6 850,00	6 850,00	6 850,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,42		420,97	420,97	420,97
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 047 266,42	0,00	1 054 245,97	1 054 245,97	1 054 245,97

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	117 215,00		80 879,02	80 879,02	80 879,02
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	20 085,00		20 085,00	20 085,00	20 085,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		137 300,00		100 964,02	100 964,02	100 964,02

TOTAL	1 184 566,42	0,00	1 155 209,99	1 155 209,99	1 155 209,99
+					
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					1 155 209,99

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	II C2
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	12 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	152 814,00	0,00	116 025,00	116 025,00	116 025,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	68 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
731	Fiscalité locale	615 642,00	0,00	604 251,00	604 251,00	604 251,00
74	Dotations et participations (3)	219 221,00	0,00	243 669,00	243 669,00	243 669,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	36 725,00	0,00	31 600,00	31 600,00	31 600,00
Total des recettes de gestion courante		1 104 402,00	0,00	1 073 545,00	1 073 545,00	1 073 545,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 105 402,00	0,00	1 073 645,00	1 073 645,00	1 073 645,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00

TOTAL	1 112 146,00	0,00	1 080 389,00	1 080 389,00	1 080 389,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	74 820,99
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 155 209,99
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	94 220,02
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	6 744,00	6 744,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 200,00	0,00	49 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	209 320,00	0,00	209 320,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	129 779,00	0,00	129 779,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	388 299,00	6 744,00	395 043,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	395 043,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	212 449,00		212 449,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	592 350,00		592 350,00
014 Atténuations de produits	40 615,00		40 615,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	199 561,00	0,00	199 561,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	6 850,00	0,00	6 850,00
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	420,97	20 085,00	20 505,97
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		80 879,02	80 879,02
Dépenses de fonctionnement – Total	1 054 245,97	100 964,02	1 155 209,99

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 155 209,99
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 000,00	0,00	34 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	41 240,00	0,00	41 240,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	22 708,98	0,00	22 708,98
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 085,00	20 085,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		80 879,02	80 879,02
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		97 948,98	100 964,02	198 913,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	24 152,99
---	-----------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	171 977,01
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	395 043,00
--	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	18 000,00		18 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	116 025,00		116 025,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	60 000,00		60 000,00
731	Fiscalité locale	604 251,00		604 251,00
74	Dotations et participations (8)	243 669,00		243 669,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	31 600,00	0,00	31 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	100,00	6 744,00	6 844,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 073 645,00	6 744,00	1 080 389,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		74 820,99
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 155 209,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget président (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
TOTAL	537 684,53	96 130,00	0,00	298 913,00	298 913,00	0,00	298 913,00	395 043,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	35 000,00	1 130,00	0,00	208 190,00	208 190,00	0,00	208 190,00	209 320,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	445 980,00	95 000,00	0,00	34 779,00	34 779,00	0,00	34 779,00	129 779,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	480 980,00	96 130,00	0,00	242 969,00	242 969,00	0,00	242 969,00	339 099,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	940,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 020,53	0,00		49 200,00	49 200,00		49 200,00	49 200,00
18 Compte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00						
Total des dépenses financières	49 960,53	0,00	0,00	49 200,00	49 200,00	0,00	49 200,00	49 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	530 940,53	96 130,00	0,00	292 169,00	292 169,00	0,00	292 169,00	388 299,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 744,00			6 744,00	6 744,00		6 744,00	6 744,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	6 744,00			6 744,00			6 744,00	6 744,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) **0,00**

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								395 043,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après voie du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III	
		A	

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	263 200,00	0,00	198 913,00	198 913,00	198 913,00
018 RSA	0,00	0,00	41 240,00	41 240,00	41 240,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	51 900,00	0,00	22 708,98	22 708,98	22 708,98
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	51 900,00	0,00	63 948,98	63 948,98	63 948,98
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	74 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	125 900,00	0,00	97 948,98	97 948,98	97 948,98
021 Virement de la section de fonctionnement	117 215,00		80 879,02	80 879,02	80 879,02
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 085,00		20 085,00	20 085,00	20 085,00
041 Opérations patrimoniaires (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	137 300,00		100 964,02	100 964,02	100 964,02

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 24 152,99

Affectation au compte 1068 (8) 171 977,01

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
					I	II
Total des recettes d'investissement cumulées						395 043,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
TOTAL	537 684,53	96 130,00	0,00	298 913,00	298 913,00	0,00	298 913,00	395 043,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	35 000,00	1 130,00	0,00	208 190,00	208 190,00	0,00	208 190,00	209 320,00
2111 Terrains nus	0,00	0,00	0,00	131 000,00	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00
2116 Cimetières	0,00	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	25 000,00	1 130,00	0,00	270,00	270,00	0,00	270,00	1 400,00
217578 Autre matériel technique (mad)	0,00	0,00	0,00	27 108,00	27 108,00	0,00	27 108,00	27 108,00
21838 Autre matériel informatique	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	6 612,00	6 612,00	0,00	6 612,00	6 612,00
22 Immobilisations requises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	445 980,00	95 000,00	0,00	34 779,00	34 779,00	0,00	34 779,00	129 779,00
2312 Agencements et aménagements de terrains	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2313 Constructions	420 980,00	95 000,00	0,00	10 445,00	10 445,00	0,00	10 445,00	105 445,00
2315 Install., matériel et outill. technique	7 000,00	0,00	0,00	6 334,00	6 334,00	0,00	6 334,00	6 334,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	480 980,00	96 130,00	0,00	242 969,00	242 969,00	0,00	242 969,00	339 099,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de BEYRIL HAC - BP : 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
10226	Taxe d'aménagement	940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	49 020,53	0,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00
1641	Emprunts en euros	48 620,00	0,00	48 800,00	48 800,00	48 800,00	48 800,00	48 800,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,53	0,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		49 960,53	0,00	49 200,00	49 200,00	0,00	49 200,00	49 200,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		530 940,53	96 130,00	0,00	292 169,00	292 169,00	0,00	292 169,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00	6 744,00	6 744,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00	6 744,00	6 744,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00	6 744,00	6 744,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 744,00		6 744,00		6 744,00		6 744,00

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II	II	III = I + II	
018	RSA	TOTAL	263 200,00	0,00	198 913,00	198 913,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	51 900,00	0,00	41 240,00	41 240,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
1323	Subv. non transf. Départements	33 000,00	0,00	38 340,00	38 340,00	
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00	
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	0,00	0,00	0,00	0,00	
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	16 000,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	22 708,98	22 708,98	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	22 708,98	22 708,98	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		51 900,00	0,00	63 948,98	63 948,98	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	
10222	FCTVA	15 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	19 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières		74 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		125 900,00	0,00	97 948,98	97 948,98	
021	Virement de la section de fonctionnement	117 215,00		80 879,02	80 879,02	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 085,00		20 085,00	20 085,00	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) = I + II
2118	Autres terrains		0,00	I			
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation		8 485,00		0,00	0,00	8 485,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études		11 600,00		8 485,00	11 600,00	11 600,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre			137 300,00		100 964,02		100 964,02

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III	
	B		

III – VOTE DU BUDGET

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 184 566,42	0,00	1 155 209,99	1 155 209,99	0,00	1 155 209,99
011	Charges à caractère général (3)	227 926,00	0,00	212 449,00	212 449,00	0,00	212 449,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	578 049,00	0,00	592 350,00	592 350,00	0,00	592 350,00
014	Atténuations de produits	40 791,00	0,00	40 615,00	40 615,00	0,00	40 615,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	191 300,00	0,00	199 561,00	199 561,00	0,00	199 561,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 038 066,00	0,00	1 044 975,00	1 044 975,00	0,00	1 044 975,00
66	Charges financières	8 200,00	0,00	6 850,00	6 850,00	0,00	6 850,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,42		420,97	420,97		420,97
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00				
	Total des dépenses financières	9 200,42	0,00	9 270,97	9 270,97	0,00	9 270,97
	Total des dépenses réelles	1 047 266,42	0,00	1 054 245,97	1 054 245,97	0,00	1 054 245,97
023	Virement à la section d'investissement	117 215,00		80 879,02	80 879,02		80 879,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 085,00		20 085,00	20 085,00		20 085,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	137 300,00		100 964,02	100 964,02	100 964,02	100 964,02

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 155 209,99
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES							Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Chap.		Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		TOTAL	1 112 146,00	0,00	1 080 389,00	1 080 389,00	1 080 389,00
013	Atténuations de charges (2)		12 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		152 814,00	0,00	116 025,00	116 025,00	116 025,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		68 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
731	Fiscalité locale		615 642,00	0,00	604 251,00	604 251,00	604 251,00
74	Dotations et participations (2)		219 221,00	0,00	243 669,00	243 669,00	243 669,00
75	Autres produits de gestion courante (2)		36 725,00	0,00	31 600,00	31 600,00	31 600,00
	Total des recettes de gestion des services		1 104 402,00	0,00	1 073 545,00	1 073 545,00	1 073 545,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)		1 000,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)		0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		1 000,00	0,00	100,00	100,00	100,00
	Total des recettes réelles		1 105 402,00	0,00	1 073 645,00	1 073 645,00	1 073 645,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)		6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)		0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre		6 744,00				6 744,00

(1) Voir était l'État pour le contenu du budget précédent.

(2) ||| מתקבצ'ם יונתן שון סטודנטים 016-74-013

(2) Hors élections immobilières aux Etats-Unis.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($R_F 042 = B(040)$).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer au tableau 02A "produit des cessions d'immobilisations".

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(7) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	74 820,99
---------------------------------------	-----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 155 209,99

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE****B1**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	TOTAL		1 184 566,42		0,00	0,00	1 155 209,99	1 155 209,99	0,00	1 155 209,99
011	Charges à caractère général (4)	227 926,00	0,00	0,00	212 449,00	212 449,00	0,00	212 449,00	212 449,00	212 449,00
6042	Achats de prestations de services	2 000,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60611	Eau et assainissement	3 900,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Électricité	37 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60621	Combustibles	16 351,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	19 824,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	40 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	3 200,00	0,00	3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6067	Fournitures scolaires	6 600,00	0,00	7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00
6068	Autres matières et fournitures	750,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	5 197,00	0,00	5 315,00	5 315,00	0,00	5 315,00	0,00	5 315,00	5 315,00
61358	Autres	580,00	0,00	580,00	580,00	0,00	580,00	0,00	580,00	580,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00	800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 700,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00	800,00
61532	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel rouulant	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	11 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6161	Multirisques	6 674,00	0,00	8 264,00	8 264,00	0,00	8 264,00	0,00	8 264,00	8 264,00
6168	Autres primes d'assurance	3 200,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6182	Documentation générale et technique	650,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	0,00	800,00	800,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	200,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	0,00	100,00	100,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 400,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00	500,00

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AE d'une AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
6228	Divers	500,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	600,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	0,00	3 940,00	3 940,00	0,00	3 940,00	3 940,00	3 940,00
6248	Divers	4 200,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6262	Frais de télécommunications	6 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
63512	Taxes foncières	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	578 049,00	0,00	592 350,00	592 350,00	0,00	592 350,00	592 350,00	592 350,00
6218	Autre personnel extérieur	700,00	0,00	700,00	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
6331	Versement mobilité	4 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	350,00	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	340 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
64131	Rémunerations	24 649,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	58 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6453	Colisations aux caisses de retraites	98 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	150,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
6488	Autres	40 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
014	Atténuations de produits	40 791,00	0,00	40 615,00	40 615,00	0,00	40 615,00	40 615,00	40 615,00
739211	Attribution de compensation	40 515,00	0,00	40 515,00	40 515,00	0,00	40 515,00	40 515,00	40 515,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	276,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILLHAC - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6536) (4)	191 300,00	0,00	199 561,00	199 561,00		0,00	199 561,00	199 561,00
65311	Indemnités de fonction	40 000,00	0,00	38 500,00	38 500,00		0,00	38 500,00	38 500,00
65313	Cotisations de retraite	1 900,00	0,00	1 650,00	1 650,00		0,00	1 650,00	1 650,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	4 800,00	0,00	4 850,00	4 850,00		0,00	4 850,00	4 850,00
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	60,00	0,00	60,00	60,00		0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	400,00	400,00		0,00	400,00	400,00
6542	Créances éteintes	400,00	0,00	200,00	200,00		0,00	200,00	200,00
65568	Autres contributions	129 000,00	0,00	137 014,00	137 014,00		0,00	137 014,00	137 014,00
6558	Autres contributions obligatoires	6 000,00	0,00	6 700,00	6 700,00		0,00	6 700,00	6 700,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	2 637,00	2 637,00		0,00	2 637,00	2 637,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	140,00	0,00	350,00	350,00		0,00	350,00	350,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00		0,00	4 000,00	4 000,00
65588	Autres	4 500,00	0,00	3 200,00	3 200,00		0,00	3 200,00	3 200,00
65586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 038 066,00	0,00	1 044 975,00	1 044 975,00		0,00	1 044 975,00	1 044 975,00
66	Charges financières	8 200,00	0,00	6 850,00	6 850,00		6 850,00	6 850,00	6 850,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	0,00	6 700,00	6 700,00		6 700,00	6 700,00	6 700,00
66115	Intérêts comptes courants et de dépôts	200,00	0,00	150,00	150,00		150,00	150,00	150,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,42		420,97	420,97		420,97	420,97	420,97
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	500,42		420,97	420,97		420,97	420,97	420,97
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
	Total des charges financières et spécifiques	9 200,42	0,00	9 270,97	9 270,97		0,00	1 054 245,97	1 054 245,97
	Total des dépenses réelles	1 047 266,42	0,00	1 054 245,97	1 054 245,97		0,00	1 054 245,97	1 054 245,97

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	117 215,00			80 879,02	80 879,02		80 879,02	80 879,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 085,00			20 085,00	20 085,00		20 085,00	20 085,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Définitions sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 085,00			20 085,00	20 085,00		20 085,00	20 085,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		137 300,00			100 964,02	100 964,02		100 964,02	100 964,02

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses 685 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RI\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
							1 080 389,00
013	Atténuations de charges (3)		1 112 146,00	0,00	1 080 389,00	1 080 389,00	1 080 389,00
6419	Remboursements rémunérations personnel		12 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
016	APA		12 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		152 814,00	0,00	116 025,00	116 025,00	116 025,00
70311	Concessions cimetières (produit net)		1 200,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70328	Autres droits stationnement et location		200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7034	Peage, droits passage, pesage, mesurage		0,00	0,00	277,00	277,00	277,00
70388	Autres redevances et recettes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social		9 264,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign		38 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
70846	Mise à disposition personnel GFP de rattach.		83 800,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement		20 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70878	Remb. frais par des tiers		350,00	0,00	348,00	348,00	348,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		68 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire		6 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73218	Autres fisc. revers. entre coll. locales		7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom		25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.		0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
732251	Attrib./fonds national péréquation DMTO		30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale		6 156 42,00	0,00	604 251,00	604 251,00	604 251,00
73111	Impôts directs locaux		6 156 42,00	0,00	604 251,00	604 251,00	604 251,00
73118	Autres contributions directes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)		219 221,00	0,00	243 669,00	243 669,00	243 669,00
74111	Dotation forfaitaire des communes		149 808,00	0,00	151 399,00	151 399,00	151 399,00
741121	DSR des communes		45 429,00	0,00	46 014,00	46 014,00	46 014,00
741127	DNP des communes		14 484,00	0,00	15 801,00	15 801,00	15 801,00
742	Dot. aux élus locaux		0,00	0,00	255,00	255,00	255,00
74718	Autres participations Etat		5 500,00	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières		4 000,00	0,00	24 370,00	24 370,00	24 370,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74888	Autres	0,00	0,00	230,00	230,00	230,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	36 725,00	0,00	31 600,00	31 600,00	31 600,00
752	Revenus des immeubles	17 000,00	0,00	17 520,00	17 520,00	17 520,00
75813	Rédev. fermiers et concessionnaires	125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	19 600,00	0,00	14 080,00	14 080,00	14 080,00
Total des recettes de gestion des services		1 104 402,00	0,00	1 073 545,00	1 073 545,00	1 073 545,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	100,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	100,00	100,00	100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 105 402,00	0,00	1 073 645,00	1 073 645,00	1 073 645,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 744,00		6 744,00	6 744,00	6 744,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (PF 042 = DI 040) / (PF 043 = DI 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 : « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les sommes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Devises	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)									
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						836 948,54										
1641 Emprunts en euros (total)						836 948,54										
000079412734	CREDIT AGRICOLE	10/11/2010	2010-12-10	70 000,00	F				2,950	2,950	EURO	T	X Autres	N	A-1	
10000737605	CREDIT AGRICOLE	30/04/2020	2020-07-15	410 000,00	F				1,050	1,050	EURO	T	X Autres	N	A-1	
1237028	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/11/2012	2013-11-01	130 000,00	F				3,920	3,920	EURO	A	C	N	A-1	
5389704	CAISSE EPARG AQUITAINE POITOU CHARENTES	27/11/2018	2018-12-15	80 000,00	F				1,620	1,620	EURO	T	X Autres	N	A-1	
MIN229780EUR/0237884/002 N°10000130589	DEXIA CLF BANQUE CREDIT AGRICOLE	29/03/2005 02/11/2015	2005-03-31 2015-11-16	01/04/2007 01/03/2016	106 948,54 40 000,00	C F	Euribor 3 mois	2,990 1,900	2,990 1,900	EURO EURO	T T	X Autres X Autres	N N	A-1 A-1		
1643 Emprunts en devises (total)						0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00										

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Taux initial				
							Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise			
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)							0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)							0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)							0,00					
1687 Autres dettes (total)							0,00					
Total général							836 948,54					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

IV	B1.2
-----------	-------------

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
								Emprunts et dettes au 01/01/N	Taux d'intérêt	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		457 618,15				48 701,63	6 650,04	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		457 618,15				48 701,63	6 650,04	0,00
00079412734	N	0,00	A-1	5 667,04	1,25	F	2,950	5 687,04	105,24	0,00
10000737605	N	0,00	A-1	329 920,87	15,75	F	1,050	19 366,51	3 388,08	0,00
1237028	N	0,00	A-1	42 284,61	4,00	F	3,920	9 969,47	1 657,56	0,00
5389704	N	0,00	A-1	50 306,66	9,25	F	1,620	5 235,02	783,26	0,00
MIN229780EUR/023784/002	N	0,00	A-1	12 043,33	2,25	C	Euribor 3 mois 4,143	5 683,14	391,75	0,00
N°10000130589	N	0,00	A-1	17 375,64	6,00	F	1,900	2 760,45	324,15	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00

BUDGET COMMUNAL M14 (M57) - Commune de PEYRILHAC - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N (13)	Durée résiduelle (en années) (14)	Type de taux (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice		
							Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (16)	Charges d'intérêt (17)	Intérêts perçus (le cas échéant) (18)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		457 618,15				48 701,63	6 650,04	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICSB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****B1.3****B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)													
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (limite) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur Jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la partie du nominal couvert et la partie non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la partie du capital restant du couvert et la partie non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart entre ces indices / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'intérêt définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

		V	B1.4
--	--	---	------

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>turnee</i>)	Nombre de produits % de l'encours	6 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	457 618,15 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros Nombre de produits % de l'encours	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0,00 0 0,00	0 0 0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros						0 0,00 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV – ANNEXES	
		B1.6	

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont
				Intérêts (3)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Au près des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00
Au près des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
IV	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

		IV – ANNEXES		IV	
		ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annulé garantie au cours de l'exercice
								Taux	Index	Taux actua-rial (5)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00								0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00								0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00								0,00
TOTAL GENERAL					0,00								0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 55 351,67
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 55 351,67
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 073 645,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 5,16
 I / II	 5,16

- (1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	1,00	13,00	10,80	1,50	12,30
Adjoint technique territorial	C	7,00	1,00	8,00	6,00	1,50	7,50
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		14,00		1,00		12,80	1,50
TOTAL GENERAL	$(b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)$						14,30

les emplois fonctionnels sont également combinés dans leur filière d'origine la circulaire n° NOS : INTB9500102C du 23 mars 1995

ס. נ. מ. כ. ס. ס. ס.

(2) 《政治小史》·A. B. C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivaut temps plein annuel travaillé

ETPTI = Effectifs nivéniens + nivétiens de temps de travail + périodes d'activité dans l'année

— Ensuite plusieurs questions de temps de travail et de période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année corre

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

¹⁵ Empêche d'abord la mission ne correspondant pas à un cadre d'ensemble existant

There is no empirical evidence that suggests that the use of such a unit can improve the quality of life of patients with chronic diseases.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV – ANNEXES			
		B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)			
				CONTRAT	
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
	(1)	Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Adjoint technique territorial	C	TECH	397	0,00	A Autres
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbains (dont aménagement urbain).

SI : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifie par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun de 15 000 habitants.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.), dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-9-5 : Contrat temporaire sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art L 326 et L 352).

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéfinie pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	24 152,99
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-96 130,00	-96 130,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-96 130,00	-71 977,01

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	171 977,01	171 977,01
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-96 130,00	-71 977,01
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	75 847,01	100 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	55 544,00	55 544,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	134 964,02	134 964,02
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	79 420,02	79 420,02

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	55 544,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	48 800,00	48 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 800,00	48 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	6 744,00	6 744,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	6 744,00	6 744,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		134 964,02	III
Ressources propres externes de l'année (a)		34 000,00	34 000,00
10222	FCTVA	19 000,00	19 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	15 000,00	15 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		100 964,02	100 964,02
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041583	<i>Autres grpts-Proj infrastruct Int nation</i>	8 485,00	8 485,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	11 600,00	11 600,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	80 879,02	80 879,02

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						IV
						D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 160 000,00	0,00	39,19 0	1,00	454 604,00	1,00
TFPNB	86 400,00	0,00	88 78,0	1,00	76 706,00	1,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			555 331,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2025

Présenté par le Maire (1),
A Peyrilhac, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A Peyrilhac, le 07/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BARRAUD Christelle	
BAYLE Marcel	
BURLOT Gaëlle	
COMPAIN Claude	
DARDILLAC Raymond	
FONTAINE Nathalie	
GROS Eric	
GROS Lucien	
LAGRANGE Cécile	
PERRAUDIN Jean-Paul	
REIX Sandrine	
RIFFAUD Pierrette	
ROUX Jérémy	
ROYER Guillaume	
TEIXEIRA Laure	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2025, et de la publication le 08/04/2025

A Peyrilhac, le 08/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.





PEYRILHAC - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : BUDPRIM2025COM avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 07/04/2025

Objet : Budget primitif du budget communal 2025 + page des signatures

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgétaires

Date de télétransmission : 08/04/2025 Agent de transmission : Delphine BRETON

Acte : DBU_00571_BP_2025_scelle.xml

Annexes :

1 - Budget principal page des signatures du budget primitif 2025.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711802-20250407-BUDPRIM2025COM-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 08/04/2025

